

Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

Du lundi 1^{er} février 2021

Présents : BLAUDEZ Marie-Christelle, MARTIN Michel, FOMBARON David, DELOFFRE Claude, NOBILI Philippe, DEVARENNE Grégoire, HENRY Jacques, MUNSCH Frédéric,

Excusés : M. FLEUROT Pascal ayant donné procuration à M. MUNSCH Frédéric

Mme MOREL Emeline ayant donné procuration à Mme BLAUDEZ Marie-Christelle

Absent : M. MAMPEY Jean Denis

Vente ancienne mairie

Le maire fait part au conseil du projet de vente de l'ancienne mairie. La vente sera séparée en deux lots, le lot 1 pour l'ancienne mairie et école d'un montant de 99000 € et le lot 2 pour le préau + verger d'un montant de 25000 €. L'acheteur du lot 1 sera prioritaire sur le lot 2. Le lot 2 pourra être vendu en même temps que le lot 1 mais pas avant. M. BURTE, notaire à Colombey a été désigné pour gérer la vente.

Programme d'actions ONF 2021

Le conseil a validé le programme d'actions de l'ONF. Ces travaux concernent des travaux sylvicoles (cloisonnement sylvicole : maintenance mécanisée et un nettoyage de jeune peuplement) sur les parcelles 15.j2 et 16.j2 Il représente une estimation de 4530,00 € HT.

Validation liste affouagistes 2021

La liste des affouagistes est arrêtée à 44 et le prix de la part de l'affouage fixée à 70 €.

Demande subvention DSIL plan relance Eclairage public

Le conseil donne son accord au maire afin que celui-ci demande une subvention au DSIL préfecture à hauteur de 40 % pour le changement de l'éclairage public en LED.

Devis entreprise BOYE Menuiserie volets mairie + salle + demande de subvention DSIL

Monsieur le maire fait part au conseil d'un devis de l'entreprise BOYE Menuiserie d'un montant de 16962,00 € HT pour le projet de mettre des volets à la mairie et à la salle communale. Le conseil donne son accord pour demander une subvention à la région à hauteur de 50 % et au DSIL préfecture à hauteur de 30 %.

Remboursement achat batteries + sacs colis de Noël

Monsieur le maire a avancé les fonds pour l'achat de 2 batteries et de sacs pour les colis de Noël. Le conseil donne son accord pour le remboursement des frais.

Aides habitat 2021 EPCI

A l'unanimité, le conseil après en avoir délibéré :

Petite nouveauté cette année

MENUSIERIES EXTERIEURES

Menuiseries extérieures : 50 €/équipement de subvention communale plafonné à 500 € maximum

Financement des opérations :

Pour tous les types de subventions le principe de parité de financement est maintenu, à savoir :

- 10% commune
- 10 % communauté de communes

Montant de la part communale :

FACADES

- Façade (sous critères architecturaux) : **600 € de subvention communale.**
- Façade (sous conditions de revenus) : **600 € de subvention communale.**

TOITURES

- Toiture (sous critères architecturaux): **600 € de subvention communale.**
- Toiture (sous conditions de revenus): **600 € de subvention communale.**

ISOLATION

- Isolation des parois opaques : **500 € de subvention communale.**

MAINTIEN A DOMICILE

- Travaux simples : aide forfaitaire de **300 € de subvention communale.**
- Travaux lourds : aide forfaitaire de **500 € de subvention communale.**

VACANCE DES IMMEUBLES DEGRADEES

- Lutte contre la vacance des immeubles dégradés : aide forfaitaire de **500 € maximum de la commune.**

Devis supplémentaire éclairage public PARISET

Le conseil valide le devis supplémentaire de l'entreprise pariset d'un montant de 1670 € HT pour terminer le changement de l'éclairage public en LED.

Validation devis travaux captages Framont et Gueulard + demande subvention DSIL et Agence de l'Eau

Le conseil valide les devis de l'entreprise HYDR'EAU SERVICE pour les travaux de protection des captages d'un montant de 6975,00 € HT et le devis de l'entreprise HURSTEL d'un montant de 6679,90 € HT pour la clôture en grillage des captages. Il donne leur accord au maire pour demander des subventions DSIL Préfecture à hauteur de 30 % et à l'agence de l'eau à hauteur de 50 %.